

Image not found or type unknown



Rappel apl a mon bailleur par la caf

Par **jeanmichel69**, le **30/03/2010 à 05:00**

Bonjour, mon bailleur qui est l'opac viens de recevoir un rappel apl pour moi de 5600 euros qui est de 18 mois d'apl, je lui devais 3400 euros. j'ai un loyer de 360 euros et maintenant un apl de 308€ étant au chômage je voudrais savoir si mon bailleur doit pas me remboursé les 2200 euros. merci par avance.